

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 avril 1964

La séance est ouverte à onze heures du matin.

LES DROGUES ET LES PARASITICIDES

COMPOSITION DU COMITÉ SPÉCIAL

M. J. E. Walker (York-Centre): Du consentement unanime, je propose:

Que le comité spécial des aliments et drogues institué le 9 mars 1964 soit composé de MM. Armstrong, Asselin (Richmond-Wolfe), Basford, M^{me} Casselman, MM. Côté (Longueuil), Enns, Francis, Gauthier, Harley, Horner (Jasper-Edson), Howe (Hamilton-Sud), Jorgenson, Macaluso, Mackasey, Marcoux, Mitchell, Nesbitt, Orlikow, Prud'homme, Roxburg, Rynard, Slogan, Willoughby et Whelan.

(La motion est adoptée.)

LA PROCÉDURE

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

L'ordre du jour appelle:

15 avril—M. Knowles (pour le compte du comité spécial de la procédure et de l'organisation):

Que le deuxième rapport du comité spécial de la procédure et de l'organisation, présenté le 15 avril, soit maintenant agréé.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, on a demandé à bon droit que la présentation de cette motion soit retardée jusqu'à la prochaine séance. Par conséquent, au nom du comité, je demande qu'elle soit réservée jusqu'à lundi.

(Texte)

LE DRAPEAU NATIONAL

A PROPOS D'UN ARTICLE DE JOURNAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Peut-il dire à la Chambre s'il a décidé d'accorder son appui à un drapeau canadien portant trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc, ou à un autre dessin, comme en fait foi le *Globe and Mail* de ce matin?

(Traduction)

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question de mon honorable ami se fonde sans doute sur un article paru ce matin dans les journaux. Qu'il me soit d'abord permis de dire que cette nouvelle est purement hypothétique. Je sais, et d'autres honorables députés le savent aussi

d'après leur expérience personnelle, que cette question d'un modèle de drapeau canadien a donné lieu à bien des conjectures depuis plusieurs mois.

L'hon. M. Balcer: Une question complémentaire. Je me demande si le premier ministre pourrait dire à la Chambre de quoi il retourne au sujet du drapeau? A-t-on déféré la question à un comité du cabinet ou à un comité du parti libéral, ou l'a-t-on confiée au coordonnateur extraordinaire du gouvernement, M. Tom Kent?

Le très hon. M. Pearson: Ma foi, monsieur l'Orateur, il n'existe aucun comité, comme le laisse entendre la nouvelle; et cela confirme bien la nature hypothétique de cet article. Lorsqu'une décision aura été prise à ce sujet, une déclaration sera faite à la Chambre, qui sera alors priée d'assumer ses responsabilités à cet égard tout comme le gouvernement prend les siennes. Le gouvernement s'est engagé à formuler une recommandation à ce sujet moins de deux ans après son avènement. Nous sommes maintenant au pouvoir depuis près d'un an.

M. MacEwan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Puis-je faire remarquer aux honorables députés que je doute fort de l'urgence de cette question? Le moment n'est pas bien choisi, il me semble, pour entamer un débat prolongé sur cette question qui fait appel aux émotions et qui revêt une grande importance.

(Plus tard)

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État. Elle fait suite à une question posée par l'honorable député de Trois-Rivières. Peut-il dire à la Chambre, à peu près, combien de modèles ou de suggestions de drapeaux il a reçus depuis l'accession de son parti au pouvoir? 2,000, 3,000?

(Traduction)

M. l'Orateur: Je pense que l'honorable député ne m'a pas entendu quand j'ai dit que, selon moi, cette affaire ne peut raisonnablement être considérée comme une question urgente.